

012
031255
0123512



CENTRE NATIONAL DE L'EXPERTISE

1^{ER} RÉSEAU D'EXPERTS IMMOBILIERS EN FRANCE

FORMATIONS

PATHOLOGIE DES BÂTIMENTS

Conforme aux dispositions de la loi Alur



3 jours de formation
1200 € HT



8125



3 JOURS / 22 HEURES 30 MIN.
(dont 2 heures pour la lutte contre la discrimination dans l'accès au logement)

9h à 12h et 13h30 à 18h



20 rue Henri Regnault
75014 PARIS
ou
26 rue St François de Paule
06300 NICE



PUBLIC VISÉ
Tout public
Formation accessible aux personnes en situation de handicap (PSH) et personne à mobilité réduite (PMR)



PRÉREQUIS Tout public

OBJECTIFS
À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'identifier les différentes pathologies des bâtiments.

- OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**
- Acquérir une culture bâtiment
 - Repérer les vices
 - Repérer les désordres

MATÉRIELS NÉCESSAIRES Bloc note, stylo

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES
Vidéoprojecteur, paperboard, un cahier de cours

SUIVI ET MODALITÉ D'ÉVALUATION
Contrôle de connaissances le 3^e jour et remise du certificat de réalisation

MODALITÉS & DÉLAI D'ACCÈS
À réception du dossier complet (convention de stage, formulaire de demande d'inscription et règlement 40 % du montant de la formation) dans un délai de 2 jours à 4 semaines

DÉTAIL DU PROGRAMME

- 1^{er} jour**
- Accueil des stagiaires, présentation des intervenants, remise des supports de cours
 - Les autorisations de construire et l'urbanisme, les recours et les différents acteurs du bâtiment, les assurances
 - La lutte contre la discrimination dans l'accès au logement (2h)
 - Les fondations et la maçonnerie
 - La charpente et la couverture
 - Les menuiseries extérieures
 - Les cloisons et l'isolation
 - L'électricité, la plomberie et les sanitaires
 - Les systèmes de chauffage
 - Les revêtements
 - Le ravalement
 - Les voirie et réseaux divers
- 2^e jour**
- L'amiante
 - Les insectes xylophages et les champignons lignivores
 - Le plomb dans les peintures
 - Le plomb dans l'eau
 - L'électricité et le gaz
 - La performance énergétique des bâtiments
- 3^e jour**
- L'humidité dans les bâtiments
 - Les désordres les plus fréquents
 - Fissures, murs et fondations
 - Ravalement
 - L'étanchéité des toitures et terrasses
 - Isolation et ventilation
 - Revêtements
 - Plomberie et électricité, chauffage et ECS
 - Égout et fosses septiques

CENTRE NATIONAL DE L'EXPERTISE
L-EXPERTISE.COM

20 RUE HENRI REGNAULT 75014 PARIS
26 RUE ST FRANÇOIS DE PAULE 06300 NICE
S.A.S. AU CAPITAL DE 20 000 € RCS : 519 675 243
N° VERT : 0 800 00 80 89 (APPEL GRATUIT)

031255
0123512

